



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105206>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-105206**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grandlyon Métropole

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004697700019

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1513142>

**Identifiant interne de la consultation :** 24DUM030

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Dum / Dr / Service marchés

**Numéro de téléphone du contact :** +33 478634040

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti. Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Minimum : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin Minimum : être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance que ceux du marché, appréciée notamment au regard d'au moins : - 2 références de travaux de réaménagement d'espace public en milieu urbain dense, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent ; Et - 2 références de réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent Ces références devront dater de moins de cinq ans et indiquer, le nom de l'opération réalisée, la date, le montant et le destinataire public ou privé - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin Minimum : Fntp 2321 - Travaux de terrassements courants en milieu urbain ou équivalent et Fntp 3321 - Enrobés classiques (autres trafic inférieur ou égal à 150 Poids Lourds/jour) ou équivalent et Fntp 341 Assises de chaussées urbaines ou équivalent et Fntp 3422 Enrobés spéciaux - chaussées urbaines ou équivalent et Fntp 3432 Béton sans circulation motorisée - chaussées urbaines ou équivalent et Fntp 346 Pose de bordures et caniveaux ou équivalent et Fntp 5144 - Construction de réseaux gravitaires en milieu urbain avec profondeur de tranchée inférieure ou égale à 3,50 m hors nappe phréatique ou équivalent

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 23/10/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : VILLEURBANNE - ILOT LAFONTAINE-AYNARD - PUP - REQUALIFICATION DES RUES LAFONTAINE, F. PASSY, RICHELIEU ET E. AYNARD - TRAVAUX VRD

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45200000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le projet prévoit une requalification, de façades à façades, des 4 rues autour du PUP, ainsi que le prolongement de certains aménagements sur les tronçons sud des rues Aynard et Richelieu. Il s'agira de : - Passer les 4 rues en sens unique, et réduire l'emprise des chaussées - Sécuriser les croisements au droit des carrefours - Créer des aménagements cyclables continus. - Améliorer le confort piéton - Végétaliser pour renforcer la nature en ville, favoriser l'ombrage et le rafraîchissement, mettre en valeur le patrimoine existant et anticiper son renouvellement - Mettre en place un système de gestion des eaux pluviales par infiltration Le marché de travaux sera un lot VRD, il comprendra notamment la réalisation de la chaussée, des trottoirs, des ouvrages eaux pluviales, le génie civil de l'éclairage ainsi que la pose du mobilier

**Lieu principal d'exécution du marché** : 69100 - villeurbanne

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont détaillées dans le règlement de consultation. L'adresse postale indiquée dans le règlement de la consultation est indiquée exclusivement pour la transmission des copies de sauvegarde. L'adresse courriel indiquée est fournie à titre indicatif. Elle ne peut en aucun cas être utilisée comme moyen de dépôt des offres ou de demande de renseignements. - Procédure adaptée La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier. - Précision sur les conditions d'obtention des documents : le dossier peut être téléchargé jusqu'à la date limite de remise des offres à l'adresse Internet suivante : <http://marchespublics.grandlyon.com> avec les mots clés ou la référence 24DUM030. - Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, l'appréciation des capacités est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. - Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un DUME. L'acheteur n'autorise pas l'utilisation du DUME déclaratif pour l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et les capacités requises. Les candidats doivent fournir l'ensemble des justificatifs exigés sur ces points - La date prévisionnelle de démarrage des prestations est : décembre 2024 - La réponse à la solution de base est obligatoire - La durée estimative est de 10 mois - La facturation en ligne sera acceptée. - Lieu d'exécution des prestations : Villeurbanne. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69003 Lyon, tél. : 04-78-14-10-10, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et s. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et s. Pour les entités adjudicatrices) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.) dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'union européenne (Joue) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; - le recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/09/2024